



Theo Stathakos

Avocat-conseil, Litige fiscal

.....

Vancouver

(778) 785-2734

tstathakos@osler.com

.....

Admission au Barreau: Colombie-Britannique, 2019 | Alberta, 2014

Domaines d'expertise

Litiges fiscaux

Litige fiscal

Énergie

Insolvabilité et restructuration

Litiges en droit des sociétés et en

droit commercial

Theo Stathakos est un avocat plaissant spécialisé dans les litiges fiscaux. Il possède plus de 10 années d'expérience en matière de vérifications, d'oppositions et de litiges, touchant une grande variété de questions, notamment les suivantes :

- les exigences de l'ARC en matière d'information
- les différends mettant en jeu l'impôt sur le capital et l'impôt sur le revenu
- les questions de recouvrement d'impôt (telles que les cotisations établies en vertu l'article 160)
- la règle générale anti-évitement
- les nouvelles cotisations frappées de prescription
- la déductibilité des pertes commerciales
- le statut de résident ou de non-résident au Canada à des fins fiscales
- les déductions pour amortissement
- les déductions pour ressources (les FEC, les FAC, les FBCPG)
- les crédits pour la recherche scientifique et le développement expérimental
- les pénalités pour faute lourde
- l'annulation des intérêts
- la déductibilité des intérêts
- les divulgations volontaires
- la taxe sur les produits et services

Theo a représenté des clients devant la Cour canadienne de l'impôt, la Cour d'appel fédérale, la Cour fédérale, la Cour du Banc du Roi de l'Alberta, la Cour d'appel de l'Alberta et la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

Avant d'être admis au Barreau, Theo a été auxiliaire juridique à la Cour d'appel de l'Alberta. Il a reçu son Juris Doctor (avec distinction) de l'Université de l'Alberta en 2013. Il a également reçu de nombreux prix universitaires en lien avec ses études en droit, dont une médaille de bronze (Judges' Bronze Medal).

Avant ses études en droit, Theo a travaillé pendant cinq ans à régler des différends relatifs à l'impôt et à la TPS à titre d'agent des appels et de vérificateur à l'Agence de revenu du Canada. Il a terminé les parties 1 et 2 du Cours fondamental d'impôt de l'ICCA et a obtenu le titre de comptable professionnel agréé. En 2005, il a décroché un B. Com. en comptabilité et un B.A. en économie à l'Université de Calgary

Theo est membre du Barreau de la Colombie-Britannique, du Barreau de l'Alberta, de l'Association du Barreau canadien, de la Fondation canadienne de fiscalité, de Chartered Professional Accountants of Alberta et de Comptables professionnels agréés du Canada.

Engagement communautaire

- Avocat bénévole, Programme d'assistance judiciaire, Pro Bono Law Alberta

Qualifications

Formation

- Université de l'Alberta, J.D.
- Université de Calgary, B.Comm.
- Université de Calgary, B.A.

.....

Langues

- anglais

.....

Associations professionnelles

- Barreau de la Colombie-Britannique
- Barreau de l'Alberta
- Association du Barreau canadien
- Fondation canadienne de fiscalité
- Chartered Professional Accountants of Alberta
- Comptables professionnels agréés du Canada